

Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

# Réunion de définition des activités pour l'année 2021

Sous la Présidence de M. Jean-Philippe Luce, maire de Bois d'Arcy

(en lieu et place du Conseil d'orientation\* du CJBA)

7 janvier 2021



(\*) Conseil d'orientation = conseil d'administration spécifique, présidé par le maire, selon la convention du 10 février 1998 « Ville de Bois d'Arcy / Comité de jumelage », complémentaire aux statuts de l'association.

# Introduction

- ◆ Les dernières réunions statutaires :
  - 5 février 2020 : Assemblée Générale
  - 4 mars 2020 : Conseil d'administration, avec élection du bureau 2020.
- ◆ Depuis ces dates :
  - Arrêt des activités du CJBA (sauf cours d'allemand), cause Covid, confinements et mesures sanitaires.
  - Changement d'équipe municipale (mars), puis changement de maire et restructuration équipe municipale (septembre),
  - Information d'un positionnement différent du CJBA vis-à-vis de la mairie.
    - ◆ Quelles conséquences ?
  - Pas d'orientations actées pour les activités 2021.
  - Quelques informations en provenance de Mùcheln,
- ◆ Conséquences : projet de budget réalisé à l'aveugle.

# Ordre du jour

- ◆ Propositions d'activités pour l'année 2021
  - Activités récurrentes (par et pour les français)
  - Les rencontres officielles de l'année 2021 entre les habitants des 2 communes
  - Participation des associations arcsiennes
  
- ◆ Aspects financiers : prévisions 2021
  - Fonctionnement récurrent du Comité
  - Réception à Bois d'Arcy
  
- ◆ Synthèse : besoins de financement pour 2021

# Activités sur 2021 (1/2)

## ◆ Activités récurrentes

- Cours d'allemand : toujours 1 seul cours pour la saison 2020-2021,
  - ◆ Cours « perfectionnement » du lundi : 8 participants
    - Par rapport à 2020, 1 nouvel élève (venant de Fontenay-le-Fleury) et 1 défection
  - ◆ Le cours n'a pas cessé : c'est la seule activité que le CJBA a pu conserver tout au long de l'année :
    - Quelques séances en présentiel (à la Maison des Associations) quand c'était autorisé (avec mesures sanitaires respectées)
    - Les autres séances en distanciel, soit avec ZOOM (mais difficultés suite à la limite des 40 mn), soit avec Skype : La qualité sonore des cours n'était pas idéale, mais les périodes de confinement ont favorisé les travaux personnels des élèves à domicile.
- Journée franco-allemande 2021 : non planifiée et annulée cause Covid-19
- Assemblée Générale : à ce jour, cause Covid-19, aucune décision sur la date et sur la façon de la tenir (par courrier électronique ? En distanciel ? En présentiel ?)
  - ◆ Statutairement, une AG doit se tenir
- Fête de fin de la saison associative : un vendredi en fin juin 2021 : date non définie et tenue incertaine. Dépendra de l'évolution de la maladie en Ile de France.
  - ◆ Contenu possible : nouvelles de nos différents amis de Mùcheln, avec photos (à collecter ?)
- Forum des associations : en septembre 2021 (date à venir)
- Participation au Marché de Noël 2021 (dates à venir). Ne pourra se tenir que s'il peut avoir approvisionnement de produits allemands en fin d'année 2021 -> probabilité croissante.

# Activités sur 2021 (2/2)

## ◆ Rencontre entre Arcisiens et Mùchelnois

- Déplacement à Mùcheln en octobre 2021 à l'occasion de la fête nationale allemande (3 octobre) qui sera organisée en 2021 (une fois tous les 16 ans) dans le Land de Sachsen-Anhalt, dans la ville de Halle.
  - ◆ Pour permettre une participation complète à ces festivités, il est possible que le déplacement se fasse du vendredi au lundi ou du samedi au lundi.
  - ◆ Peu de précisions actuellement sur l'organisation du week-end (nb de participants possibles, programme, etc...).
  - ◆ Ce déplacement reste conditionné par l'évolution de la situation en France et en Allemagne, et par diverses mesures qui pourraient être prises dans les 2 pays.
- La fête de la bière, reportée de 2020, avait été annoncée reportée en 2021. Compte-tenu de l'évolution de la pandémie et de la vaccination (en France comme en Allemagne), il n'est pas envisagé de venue des allemands au printemps 2021. La fête de la bière n'est donc pas planifiée. Elle est à nouveau reportée sur 2022.
- Chorale Arcy-Chœur à Mùcheln en octobre 2021 ? Aucune précision et aucune intention connue.

# Participations envisagées des Associations

- ◆ Aucun conseil d'administration n'a pu se réunir au 2<sup>ème</sup> semestre 2020.
  - Donc aucune information sur la situation et les intentions des associations partenaires du jumelage.

# Aspects financiers : fonctionnement récurrent du Comité

## ◆ Cours d'allemand :

- 1 seul cours, le lundi de 20h à 21h30, à la maison des associations Lino Ventura ou en distanciel
- 8 élèves en 2020-2021
- Participation financière des élèves
  - ◆ 190 €, pour la saison 2020-2021
  - ◆ Pas d'augmentation salariale pour le professeur.

Fonctionnement récurrent du CJBA	Dépenses	Recettes	Besoin
Cours d'allemand : 1 seul cours hebdomadaire = 45 h sur l'année.			
Frais de personnel (via Chèque Emploi Service Associatif)	2 160 €		2 160 €
Participation 8 élèves (190 € depuis 09/2017 )		1 520 €	-1 520 €
Fonctionnement du comité (assurance, frais bancaires, papeterie, correspondance, expositions...)	1 000 €		1 000 €
Cotisation des membres et associations (40 cotisations envisagées : perte d'adhérents)		1 080 €	-1 080 €
Soirée franco-allemande et galette (janvier) : annulée	0 €		0 €
Repas fin saison associative (juin) : apéritif et boissons --> sous réserve, mais budget envisagé	200 €	0 €	200 €
Forum (septembre)	0 €	0 €	0 €
Marché de Noël (dont cadeau aux Mûchelnois apportant les produits) --> forte probabilité	550 €	650 €	-100 €
Cadeaux au CJM en octobre 2021	200 €		200 €
			0 €
<b>Total</b>	<b>4 110 €</b>	<b>3 250 €</b>	<b>860 €</b>

## ◆ Cotisations :

- L'augmentation décidée en AG de février 2020 a été mise en place dès septembre 2020 : cotisation uniforme de 27 euros pour les membres, personnes physiques ou associations. Il n'est plus fait de distinction entre individuel et famille.
- Faut-il décider d'une cotisation réduite exceptionnelle en septembre 2021, suite à la non-activité en 2020 ?
  - Par exemple 10 ou 15 € uniforme
  - Cette hypothèse n'a pas été prise en compte dans le projet de budget.

# Déplacement à Mùcheln – Octobre 2021

## (hypothèse de 40 participants)

- ◆ Le chiffre de 40 français resterait à confirmer.
- ◆ Sans doute 3 jours samedi, dimanche, lundi. Peut-être 4 jours avec le vendredi (difficultés pour ceux qui travaillent)
- ◆ Bus en France et en Allemagne et trajet Paris – Leipzig en train.
- ◆ Visite envisagée à Leipzig (dépendra des horaires possibles de train)

Déplacement Mùcheln octobre 2021 par Leipzig (train) + bus	Dépenses	Recettes	Besoin
<b>Chiffres basés sur un groupe de 40 participants</b>			
<b>Organisation par le CJBA</b>			
Trajets bus en France Gare de l'Est (A/R)	600 €		600 €
Bus Allemagne de Leipzig à Mùcheln (A/R)	700 €		700 €
Train : par personne (estimation sans devis à ce jour par manque de visibilité) : = 250 € Coût sans doute élevé car impossibilité de planification/réservation 12 mois à l'avance. Durée totale du trajet train : env 8h	10 000 €		10 000 €
Visite courte à Leipzig avant l'arrivée à Mùcheln (15 € / pers.)	600 €		600 €
Participation demandée aux membres, hors cotisation : 100 €		4 000 €	-4 000 €
<b>Total</b>	<b>11 900 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>7 900 €</b>

## Participation financière 2021 aux associations

- ◆ Dans le cadre des restrictions, cette possibilité de participation aux associations (frais particuliers hors programme du CJBA), est supprimée
  - Il ne pourra pas y avoir d'aide financière transitant par le budget du CJBA.
  - Chaque association demandeuse devra présenter un projet d'activité et un budget, directement auprès de la mairie.

# Situation actuelle

- ◆ Au 31/12/2020, il restera des liquidités = env. 13 800 €
  - Très peu de dépenses en 2020, cause COVID. Seul le cours d'allemand a fonctionné, avec rémunération et charges sociales du professeur.
  - Subvention municipale réduite de 5000 à 1000 €. Néanmoins, les recettes ont été supérieures aux dépenses.
    - ◆ Adhésions, participation financière des élèves du cours d'allemand et subvention.
- ◆ Pour une gestion sécurisée du Comité, les liquidités doivent être à minimum 6 000 €
  - A fin 2021, arrhes et réservations à faire pour préparer la venue des allemands et la fête de la bière reportée au printemps 2022.
- ◆ auto-financement possible des dépenses du jumelage :  $13\ 800 - 6\ 000 = 7\ 800$  €
- ◆ Pour mémoire
  - ◆ La subvention 2015 a été de 7 600 €
  - ◆ La subvention 2016 a été de 8 960 € (année avec fête de la bière)
  - ◆ La subvention 2017 a été de 7 500 € (année du 20<sup>ème</sup> anniversaire)
  - ◆ La subvention 2018 a été de 2 500 € (1 seule rencontre subventionnée et pas de fête de la bière)
  - ◆ La subvention 2019 a été de 1200 € (1 seule rencontre subventionnée et pas de fête de la bière)
  - ◆ La subvention 2020 a été de 1000 € (aucune rencontre, mais fonctionnement du cours d'allemand)

# Besoins de financement

Récapitulatif	Besoin de financement jumelage	Besoin de financement festivités Bois d'Arcy	Total
Fonctionnement récurrent du CJBA	860 €	0 €	860 €
Déplacement à Mûcheln octobre 2021	7 900 €	0 €	7 900 €
Participation financière aux associations	0 €		0 €
<b>Total</b>	<b>8 760 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 760 €</b>

Résultat	€
Besoin de financement : jumelage	8 760 €
Besoin de financement : festivités Bois d'Arcy	0 €
Situation estimée de la trésorerie du Comité à fin 2020	13 800 €
Seuil mini de fonctionnement (Achat préalable de billets train et réservation bus)	6 000 €
Autofinancement pour le jumelage	7 800 €
Subvention demandée au titre du jumelage	960 €
Subvention demandée au titre des festivités de Bois d'Arcy	0 €
<b>Subvention totale demandée</b>	<b>960 €</b>
<b>Contributions aux recettes</b>	
Bénéficiaires	45,28%
autofinancement du Comité	48,72%
Subvention municipale pour le jumelage	6,00%

# Synthèse des besoins de financement

- ◆ Estimation de la subvention municipale 2021 demandée : 960€
  - Dont : 960 € au titre du jumelage
  - Dont : 0 € au titre des festivités de la ville de Bois d'Arcy (pas de fête de la bière)



# Décision